

Accompagnateur(trice) de tourisme

RNCP17793 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	334t
Code(s) ROME	G1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ESSENSYS FCOI	53331452200046	Former et organiser l'évaluation
JMSA FORMATION CONSEIL	38909782500050	Former et organiser l'évaluation
SYNERGIE OCEAN INDIEN	50921839200025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'accompagnateur(trice) de tourisme accueille et prend en charge un groupe de touristes en excursion ou lors d'un circuit touristique.

Il (elle) conçoit la prestation d'accompagnement et/ou participe à sa conception. Il (elle) étudie la demande ou la prestation déjà établie sur catalogue et élabore un programme technique et des fiches commentaires. Afin d'assurer le bon déroulement de la prestation d'accompagnement, il (elle) identifie les prestataires, prend contact avec eux et convient du contenu de leur offre de service. L'accompagnateur(trice) présente les caractéristiques des voyages, excursions, balades et visites aux participants et en assure la promotion.

Il (elle) accompagne les groupes de visiteurs en veillant à la sécurité et au confort des personnes. Il (elle) anime des sorties culturelles et informe les participants des coutumes d'un pays ou d'une région. Il (elle) met en valeur les sites, la gastronomie et l'artisanat local des endroits visités.

L'accompagnateur(trice) de tourisme utilise l'anglais au niveau B2 du CECR. Une seconde langue étrangère et des notions d'une langue régionale peuvent être requises dans certains contextes.

Il (elle) travaille sous la responsabilité d'un directeur de structure touristique. Lors de l'accompagnement, il (elle) exerce ses activités seul(e) ; lors de la préparation de la prestation, il (elle) peut travailler en équipe.

L'accompagnateur(trice) est en contact avec sa hiérarchie, avec les prestataires et le groupe de touristes.

L'accompagnateur(trice) de tourisme travaille en tant que salarié avec des contrats de courte durée ou de saisonnier, ou en qualité d'auto entrepreneur. Il (elle) exerce son emploi pour le compte d'une agence de voyage, d'un autocariste, d'un office de tourisme, dans des structures types villages vacances ou dans l'hôtellerie de plein air.

Les horaires de travail sont irréguliers et soumis aux contraintes des organisations logistiques des prestations. Il (elle) est amené(e) à effectuer de nombreux déplacements sur des courtes et longues distances et sur des durées variables.

Les missions de l'accompagnateur(trice) varient en fonction des conditions d'exercice

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Elaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique

Concevoir une visite touristique et son programme technique relatifs à une thématique, un lieu, ou un concept.

Concevoir des fiches commentaires d'une prestation d'accompagnement.

Conseiller des visiteurs sur la prestation d'accompagnement.

2. Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique

Encadrer un groupe de visiteurs en déplacement sur un lieu touristique.

Présenter les particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu touristique.

Compétences transversales de l'emploi :

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme.

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité pour une excursion ou un séjour touristique.

Blocs de compétences

RNCP17793BC01 — Elaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir une visite touristique et son programme technique relatifs à une thématique, un lieu, ou un concept.

Concevoir des fiches commentaires d'une prestation d'accompagnement.

Conseiller des visiteurs sur la prestation d'accompagnement.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP17793BC02 — Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique

LISTE DE COMPÉTENCES

Encadrer un groupe de visiteurs en déplacement sur un lieu touristique.

Présenter les particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu touristique.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP17793BC03 — Compétences transversales de l'emploi :

LISTE DE COMPÉTENCES

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme.

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité pour une excursion ou un séjour touristique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tour-opérateur ; autocariste ; institutionnel du tourisme ; structure touristique ; village vacances ; hôtellerie de plein air ; société d'organisation d'événements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Accompagnateur(trice) d'excursions - accompagnateur(trice) de voyages - accompagnateur(trice) d'activités culturelles ou sportives - accompagnateur(trice) tourisme ou écotourisme - accompagnateur patrimoine.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 721 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 687
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	78 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP32351

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17793/>